Somaine Religiquse

Québec

VOL. XXI

Québec, 20 mars 1909

No 32

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 497. — Les Quarante-Heures de la semaine, 497. — Nomination. ecclésiastique, 498. - Béatification du Vén. Jean Eudes, 498. - Causeries historiques, 498. - Notes liturgiques, 504. - Un ouvrage récent, 505. - Bilan géographique de l'année 1908. - Bibliographie, 509.

Calendrier

21,DIM. |vl. b|IV du Carême. SOL. anticip. DE L'ANNONCIATION K y rroyal

II Vêp., mém. du suiv., et du dim. S. Benoît, abbé, dbl. maj. (hier). (Annivers. de l'Election de 22 Lundi

Mgr l'Archevêque.) 23 Mardi

S. Thuribe, évêque et confesseur, Les Cinq Plaies de N.-S. J.-C., dbl. maj. (Vendredi dernier.) 24 Merc.

25 Jeudi ANNONCIATION de la B. V. M. dbl. 1 cl. 26 Vend. Précieux sang de N.-S. J.-C., dbl. maj.

S. Jean Damascène, confesseur et docteur. (On couvre de viole 27 Samd. les croix et les images.)

Les Quarante-Heures de la semaine

21 mars, Saint-Joseph-de-Lévis. — 23, Saint-Honoré. — 25, Saint-Cyrille. — 26, Saint-Antonin.

M. le directeur de la Semaine religieuse sera absent de Québec durant une quinzaine de jours, à partir de lundi prochain.

Nomination ecclésia rtique

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé-P.-A.-G. Miville a été nommé curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Béatification du Vén. Jean Eudes

Sa Grandeur Mgr Blanche, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, a bien voulu nous envoyer un exemplaire de la Lettre pastorale qu'il vient d'adresser aux missionnaires du Labrador, sur la prochaîne béatification du fondateur des Eudistes, le Vén. J. Eudes. Ce document est daté de Versailles, où Mgr Blanche a passé l'hiver. Sa Grandeur, en effet, a dû quitter le Labrador dès l'automne dernier, afin de pouvoir se trouver à Rome pour les fêtes de la béatification, qui auront lieu le 25 avril.

Dans cette Lettre pastorale, Mgr Blanche fait un tableau bien intéressant de la vie du Vénérable, et prescrit, pour chaque paroisse de son vicariat, un *Te Deum* le 25 avril, et un *Triduum* solennel au cours de l'été prochain.

Causeries historiques

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS

M. THAYER

(Suite.)

Ces réflexions me jetèrent dans une grande perplexité. Je ne saurais guère exprimer la violence de l'état de mon âme. La vérité m'apparaissait de tous côtés; mais elle était combattue par les préjugés de mon enfance.

Je sentais la force des arguments que les catholiques opposent aux protestants, mais je n'avais pas le courage d'y céder. Je voyais clairement que l'Eglise de Rome est établie sur des preuves innombrables et irréfragables; que ses réponses aux reproches des protestants sont solides et absolument satisfaisantes. Mais comment pouvais-j² abjurer les erreurs dans lesquelles j'avais été élévé, et que moi-même j'avais prêchées aux autres?

J'étais ministre dans ma secte; il me fallait renoncer à ma profession et à la fortune. De plus, j'étais tendrement attaché à ma famille, — et il me fallait encourir leur indignation! Des intérêts si chers me retenaient encore. En un mot, mon esprit était convaincu, mais mon cœur était le même. Pendant que j'étais ainsi flottant et indécis, un petit livre intitulé Manifeste d'un gentilhomme chrétien converti à la religion catholique me tomba entre les mains. L'auteur y raconte sa conversion et discute brièvement les points controversés, le tout précédé de la prière suivante, pour implorer les lumières de l'Esprit-Saint:

« Dieu de bonté, tout-puissant et éternel, Père des miséricordes, Sauveur du genre humain, je vous supplie humblement, par votre bonté souveraine, d'éclairer mon esprit et de toucher mon cœur, afin que, par le moyen de la foi, de l'espérance et de la charité véritables, je vive et je meure dans la vraie religion de Jésus-Christ. Je suis contain que, comme il n'y a qu'un seul Dieu, il ne peut y avoir qu'une seule foi, une seule voie de salut, et que toutes les voies opposées à celle-ci ne peuvent conduire qu'à l'enfer. C'est cette foi, ô mon Dieu, que je cherche avec empressement pour l'embrasser et me sauver. Je proteste donc devant votre divine Majesté, et jure, par tous vos divins attributs, que je suivrai la religion que vous m'aurez fait connaître pour vraie, et que j'abandonnerai, quoi qu'il doive m'en coûter, celle où je reconnaîtrai des erreurs et de la fausseté. Je ne mérite pas, il est vrai, cette faveur, à cause de la grandeur de mes péchés, dont j'ai une profonde douleur, puisqu'ils offensent un Dieu si bon, si grand, si saint, si digne d'être aimé; mais ce que je ne mérite pas, j'espère l'obtenir de votre infinie miséricorde, et je vous conjure de me l'accorder par les mérites du sang précieux qui a été répandu pour nous, pauvres pécheurs, par votre Fils unique Jésus-Christ. Amen. »

Je parcourus des yeux cette prière, mais je ne pus me déter-

miner à la répéter. Je désirais d'être éclairé, mais je craignais de l'être trop. — Mes intérêts temporels et mille autres motifs contrebalançaient dans mon cœur les salutaires impressions de la grâce...

Enfin les intérêts éternels prévalurent, je me jetai à genoux, et je m'excitai à réciter cette prière avec la plus grande sincérité dont je fusse capable. La violente agitation de mon âme, et les combats que je venais de soutenir révolurent en une abondance de larmes... Enfin jem'écriai : Mon Dieu, je vous promets de me faire catholique.

Le même jour, je fis part de ma résolution à la famille où je logeais; elle en éprouva une grande joie, car elle était vraiment pieuse. J'allai le même soir au restaurant, où j'annonçai mon changement à tous mes amis.

Le soir, j'allai dans les restaurants rencontrer mes amis protestants, afin de réparer, autant que possible, le scandale que je leur avais donné. Je défendis devant eux la sainteté du vénérable Labre, en leur affirmant que j'avais plus de preuves de la vérité de ses miracles qu'il n'en fallait pour établir l'authencité d'un fait quelconque.

En outre, afin de montrer que je n'avais ni honte, ni peur de ma démarche, j'invitai un grand nombre de mes amis à assister à mon abjuration. Plusieurs rejetèrent ma prétendue faiblesse; d'autres s'en moquèrent. Mais Dieu, qui m'avait appelé à la foi, vint à mon aide; et j'ai la ferme confiance qu'il me secourera toujours. »

Un changement merveilleux s'opéra dans l'âme de M. Thayer dès qu'il eut pris cette généreuse résolution.

« Les vérités, disait-il plus tard, que j'ai eu le plus de peine à croire, sont celles qui me donnent aujourd'hui le plus de consolation. Le mystère de l'Eucharistie, qui m'avait paru si incroyable, est devenu pour moi une source intarissable de délices spirituelles. La confession, que j'avais regardée comme un joug intolérable, me semble infiniment douce par la tranquillité qu'elle produit dans mon âme. Ah! si les hérétiques et les incrédules pouvaient sentir les douceurs que l'on goûte au pied des autels, ils cesseraient bientôt de l'être. »

M. Thayer vit au même temps tomber un autre de ses préjugés. Comme la plupart des protestans, il nourrissait les idées les plus fausses contre les Jésuites. Pour lui c'étaient tous des hommes astucieux, profondément rusés, pleins de subtilités. Jamais de la vie il n'avait vu un Père de la Compagnie de Jésus.

Un jour qu'il visitait les monuments de Rome, il rencontra deux ecclésiastiques, dont la bonhomie et la conversation intéressante le charmèrent. Grande fut sa surprise, lorsqu'ils lui apprirent qu'ils étaient deux jésuites. Naturellement leur entretien tomba de suite sur le terrain religieux. Les bons Pères le laissèrent parler à son aise, sans l'interrompre au milieu de ses arguments; et, pour toute réponse, ils se bornèrent à lui dire qu'il ne pouvait nier au catholicisme d'avoir toujours été le même, dans tous les temps et dans tous les lieux; tandis que le protestantisme n'avait jamais cessé de changer, toujours ballotté par tout vent de doctrine.

A cette réponse, M. Thayer fut non seulement convaincu, mais absolument atterré. Les bons Pères avaient fait crouler sous ses pieds le terrain sur lequel il s'appuyait, et l'obligèrent à dire ce que plus tard l'illustre Newman écrivait dans sa célèbre Apologia pro vita sua (1): Je cessai de croire que mon église faisait partie de l'Eglise du Christ, parce qu'elle n'était pas en communion avec l'Eglise de Rome.

Toutes ses illusions se dissipèrent; et grâce à la prière et à la dévotion qu'il avait toujours eue envers la Sainte Vierge et son Ange Gardien, il fit le pas décisif. Il fut admis dans le sein de l'Eglise catholique le 25 mai 1793. Comme nous l'avons dit, sa conversion fit beaucoup de bruit. Le Saint-Père Pie VI l'admit plusieurs fois en sa présence, et lui fit présent d'un crucifix, auquel le Père Thayer attacha toujours le plus grand prix et qu'il conserva religieusement jusqu'à sa mort.

La renommée de sainteté du saint mendiant Benoît-Joseph Labre, cause de la conversion de M. Thayer, se répandit bientôt en Amérique, et devint si grande, que dans le Maryland

⁽¹⁾ Voir : No du London Tablet du 27 février dernier, 1909 à l'article signé « Father Augus ». — Le Père Angus est, lui aassi, un ex-ministre presbytérien converti et devenu aujourd'hui prêtre catholique. Ses nombreux articles, pleins de ce sans-gêne, et de cet inimitable humour propre aux écrivains écossais, font les délices des lecteurs du Tablet, le premier journal catholique de l'Angleterre.

plusieurs enfants reçurent à leur baptême le nom de Benoît-Joseph, entre autres, Benoît-Joseph Fenwick, né dans le Maryland, et qui devint le second évêque de Boston.

M. Thayer conserva toute sa vie, la plus grande dévotion envers le Bienheureux Labre.

DE ROME A PARIS

Le Père Thayer retourna en France l'année même de sa conversion.

Il se sentait la vocation de prédicateur, de missionnaire et défenseur de la religion qu'il venait de d'embrasser. Mais n'étant encore que simple laïc, il aspirait au sacerdoce. Avec l'approbation de l'archevêque de Paris, il entra d'abord au collège de Navarre, puis au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, pour se mettre sous la direction de M. Najot, supérieur de cette maison.

Comme on le sait, M. Najot fut envoyé peu de temps après aux Etats-Unis par M. Emery, pour aller fonder le grand séminaire de Saint-Sulpice à Baltimore. Il y passa le reste de ses jours, occupé à préparer les jeunes prêtres destinés aux missions d'Amérique.

M. Najot, avant son départ, voyant le zèle et la piété de son élève, prit un grand intérêt à son avancement spirituel. Déjà M. Thayer s'appliquait, dans une certaine mesure, à imiter les exemples du Bienheureux Benoît-Joseph Labre. Pendant les vacances, il se rendit à La Trappe, puis il fit un pèlerinage à Saint-Sulpice d'Amettes, au diocèse de Boulogne, lieu de naissance de Benoît-Joseph Labre. Allant toujours à pied, il entrait dans les églises et visitait les sanctuaires qu'il rencontrait sur son chemin pour y prier, et surtout pour entendre la sainte messe et pour recevoir la sainte communion. On le prenait quelquefois pour un mandiant; certains curés, croyant avoir affaire à quel qu'avanturier, lui refusèrent la sainte communion.

Tout en menant cette vie nouvelle, pour se préparer au sacerdoce, notre pieux séminariste n'oubliait pas ses compatriotes, surtout ses concitoyens de Boston, qu'il désirait voir revenir comme lui à la religion de ses ancêtres. C'est dans ce dessein qu'il alla rendre visite à son illustre connaissance John

Adams, futur président des Etats-Unis, qui vivait alors, avec sa famille, à Auteuil, près de Paris.

Après trois années d'études théologiques, M. Thayer fut ordonné prêtre par l'archevêque de Paris, la veille du dimanche de la Sainte-Trinité 1787, et chanta le lendemain la grand'messe à l'église de Saint-Sulpice.

Pendant son séjour au grand séminaire, M. Thayer avait été pour tous ses condisciples un modèle de piété. Sa douceur, son affabilité jointe à une douce gaieté, et surtout sa droiture, lui gagnèrent tous les cœurs. Mais ce qui surtout attira l'attention de ses supérieurs, fut son amour pour la pauvreté et son esprit de mortification. Jamais il ne voulut consentir à ce que l'on fit du feu dans sa chambre; ses habits étaient pauvres, mais toujours propres, et il ne s'accordait que le strict nécessaire (1).

Tous les vendredis il ne faisait qu'un seul repas, au pain et à l'eau. Jamais il ne laissa passer un seul jour sans faire la sainte communion, afin de pouvoir, disait-il, remercier Dieu de lui avoir accordé la grâce du retour à la religion de ses pères.

On comprend qu'avec de pareilles dispositions, il soupirait de consacrer sa vie entière aux missions de l'Amérique et de travailler à la conversion des protestants. C'est pourquoi, avant de quitter le grand séminaire, il se mit en communication avec le Dr Carroll, afin de se mettre à sa disposition comme missionnaire.

Peu de temps après son ordination, M. Thayer se rendit à Londres, où il passa trois mois, pendant lesquels il eut le bonheur de recevoir, comme prémices de son ministère, onze abjurations. En outre, avec l'aide de ses revenus personnels, il ouvrit deux écoles pour les enfants pauvres, l'une pour les garçons et l'autre pour les petites filles.

Revenu à Paris et retiré à Saint-Sulpice, il se dévoua au service des familles anglaises et irlandaises de cette ville, et les élèves du grand séminaire de langue anglaise devinrent ses pénitents.

⁽¹⁾ Le célèbre M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice à Paris, a laissé une longue lettre dans laquelle il donne beaucoup de détails sur la vie de M. Thayer pendant son séjour en France. Le Père Bridgett a pu se la procurer et il la citæ dans sa brochure.

Cependant, comme la réponse à sa lettre au Dr Carroll retardait, M. Thayer partit de nouveau pour Londres; et pendant une année entière il se consacra au ministère des pauvres dans un des plus misérables quartiers de cette ville.

Tous les jours il assemblait les enfants pour leur faire le catéchisme; chaque dimanche, il réunissait les catholiques, qui étaient assez nombreux, dans une vieille usine qui lui servait de chapelle, afin de leur procurer l'avantage d'entendre la messe, pendant laquelle il prêchait un premier sermon; puis, le soir, il les convoquait de nouveau pour leur donner une autre longue instruction, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Trois fois la semaine il se rendait au confessionnal, où souvent il demeurait jusqu'à onze heures du soir.

Son zèle, son affabilité lui attirèrent un grand nombre d'Irlandais. « Venez, venez voir le père Thayer, disaient-ils, si vous voulez vous convertir. »

C'est ainsi que, pendant son second séjour à Londres, il ramena trente-six protestants, sans compter plusieurs autres qu'il avait préparés, et dont l'abjuration fut remise, vuson départ pour l'Amérique.

(A suivre.)

RENÉ-E. CASGRAIN, ptre.

Notes liturgiques

Comment se fait l'encensement des saintes Reliques à l'autel

Le célébrant, après la bénédiction de l'encens, reçoit l'encensoir, fait la révérence convenable (génuflexion ou salut), et commence par encenser la croix de trois coups. — S'il y a des Reliques sur l'autel, ayant fait de nouveau la révérence convenable, il encense de deux coups d'abord celles qui sont du côté de l'Evangile, puis, ayant encore fait la révérence, il encense de même de deux coups celles qui sont du côté de l'Epître. Il encense l'Autel de la manière accoutumée.

(Cours de Liturgie, P.-A. Velghe, page 79.)

Le « Dominus vobiscum »

Le célébrant, lorsqu'il doit chanter le *Dominus vobiscum* à la grand' messe, doit se tourner complètement vers le peuple et

chanter ensuite le *Dominus vobiscum*; mais non exécuter ce chant en se tournant vers les fidèles.

Un ouvrage récent

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE LA RIVIÈRE-OUELLE, depuis l'origine de la paroisse jusqu'à nos jours, par l'abbé Adolphe Michaud. Avec une introduction historique par l'abbé Alphonse Têtu. 1908. Imp. H. Chassé. Québec. Volume gd in-8° de L-706 pages. Se vend \$1.75; franco, \$2.00, à la Librairie Garneau, Québec, et chez l'auteur, M. l'abbé A. Michaud, curé de Saint-Alexandre (Kamouraska), P. Q.

Nous avons grand plaisir à signaler à l'attention le beau travail dont nous venons de reproduire le titre, et à louer le grand mérite de son auteur. Rien qu'à voir ce gros volume aux 650 pages bourrées de noms et de dates, on éprouve une véritable admiration, mêlée de stupeur. Il faut bien se dire, en effet, que chacun de ces noms et chacune de ces dates ont nécessité sou vent des heures, parfois des jours de recherches. Quand donc l'on dressera la liste des grands travailleurs, le nom de M. l'abbé Michaud devra s'y trouver en bonne place. Pour nous, nous le félicitons grandement de ce volume, qui a sa place auprès des ouvrages similaires de Mgr Tanguay et de M. l'abbé D. Gosselin.

Au commencement du volume, on parcourt avec beaucoup d'intérêt les quarante pages que M. l'abbé Alph. Têtu, de Québec, a consacrées à l'histoire de la Rivière-Ouelle, Cette étude, qui paraît très complète, bien que peu étendue, est pleine de renseignements sur le passé de cette belle paroisse, sur ses seigneurs, ses curés, ses vicaires, sur les prêtres et en général sur les hommes remarquables qu'elle a fournis, et dont beaucoup ont leur portrait hors texte au cours du volume.

Un livre de cette sorte ne sert pas seulement aux particuliers, pour y suivre la série de leurs ancêtres. Il est encore appelé à rendre de grands services, par exemple pour établir les droits de succession, etc. Aux curés, il permettra de reconnaître les empêchements de mariage qui peuvent se présenter, par rapport à nombre de familles. Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage à ce dernier point de vue, nous ferons remarquer qu'il contient la généalogie de toutes les familles actuelles de la Rivière-Ouelle, ainsi que de la plupart des familles de Saint-Denis, de Saint-Philippe de Néri et de Saint-Pacôme, d'un grand nombre de familles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Kamouraska et de Saint-André.

Les familles Bérubé, Boucher, Bouchard, Aubut, Anctil, Dumais, Dionne, Desjardins, Dubé, Chamberland, Lauzier, Garon, Hudon, Gagnon, Belles-Isles, Michaud, Deschênes, Souci, Langlais, Levêque, Pelletier, Ouellet, Lavoie, Martin, Lizotte, Mignot, Migner, Souci, Paradis, Guy, Jetc., etc., des comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, y verront leurs origines.

Bilan géographique de l'année 1908

PAR F. ALEXIS-M. G.

EUROPE

BELGIQUE ET CONGO BELGE: — Commençons notre revue de cette année par la petite Belgique, petite parmi les grands Etats européens, mais grande désormais dans le monde par l'annexion qu'elle vient de faire d'un empire tout entier, l'Etat indépendant du Congo.

Ainsi, voilà réalisé ce rêve de tous les vrais patriotes belges, qui ont eu foi dans le bon sens public et dans la sagesse du parlement, pour ne pas laisser tomber en des mains étrangères la magnifique colonie créée par notre roi Léopold II, avec le concours de centaines de Belges, militaires, fonctionnaires, commerçants, missionnaires catholiques, lesquels, suivant leur rôle particulier, ont noblement travaillé en terre africaine, depuis trente ans que Stanley a révélé au monde l'existence de cette immense région du Congo, si riche d'avenir.

Le lecteur, qui aurait pu suivre depuis un quart de siècle la série de nos « Bilans » annuels, se ferait une idée des étapes successives de transformation de cette colonie. Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails.

Comment la Belgique, si longtemps assujettie à la domina-

tion étrangère, est elle parvenue, après vingt siècles d'histoire, à dominer elle-même sur une vaste et lointaine région, contenant une population trois fois plus considérable que la sienne propre?

Il y a deux mille ans, nos ancêtres menaient dans les forêts de la Gaule — à part les différences inhérentes à la race et au climat — une existence assez semblable à celle de nos Congolais actuels. Nos pères, mieux organisés, surent combattre contre César, qui les soumit, mais en les proclamant « le peuple le plus brave de la Gaule ». — Envahi par les Francs, le sol belge devient par Clovis et Charlemagne le berceau des monarchies mérovingienne et carolingienne. Sous la féodalité, resplendissent, riches et fières, nos provinces de Flandre, de Hainaut, de Brabant, de Liége et autres. Les croisades n'ont pas de plus brillants chevaliers que Godefroid de Bouillon et Baudoin de Constantinople. Plus tard, nos provinces sont le plus riche apanage des ducs de Bourgogne, puis l'un des plus beaux fleurons des couronnes d'Autriche ou d'Espagne.

A toutes ces époques, il y a des faits d'expansion belge au dehors; de nombreux compatriotes figurent même au service de souverains étrangers, d'autres font le commerce sur terre et sur mer. Au xvii° siècle, a lieu un essai de « Compagnie de navigation » à Ostende, mais sans colonisation en pays lointain. Viennent les jours néfastes de la Révolution française et de la domination napoléonienne, où notre nationalité semble disparaître, pour renaître en 1815 en fusionnant avec celle des Hollandais. Enfin le réveil de 1830 marque, avec le terme des dominations étrangères, le commencement d'une vitalité propre et d'une grandeur qui devaient aller s'accroissant toujours davantage.

Non seulement la Belgique, s'organisant au dedans, acquérait la considération des grandes puissances, mais ses enfants, se sentant trop à l'étroit dans son territoire exigu, cherchèrent dans un horizon, même lointain, quelque domaine spacieux. Sous Léopold Ier, il y eut des tentatives de colonisation au Guatémala, peut-être aussi en Abyssinie, où des terrains furent concédés. Mais c'était trop tôt.

Cependant le moment vint (1865), où Léopold II, alors duc de Brabant, rapportait de son tour du monde cette idée géniale: «Il faut à la Belgique des colonies.» Devenu roi, il fonde en 1876 l'Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique. En 1878, il accueille Stanley, le découvreur du Congo, et le charge de retourner dans cette Afrique centrale pour y établir des postes de secours.

Les Belges et d'autres volontaires au service du roi secondent cet explorateur entreprenant et vont s'établir jusqu'aux Grands Lacs, avec un succès qui provoque la jalousie des Etats voisins. De là, des contestations qu'il fallut apaiser, en cédant au Portugal des territoires riverains du bas Congo, et à la France ceux de la rive droite du moyen Congo, d'abord, de l'Oubanghi ensuite.

Par contre, à la Conférence de Berlin, en 1885, quatorze puissances reconnaissent Léopold II seul professeur légitime du bassin restant du grand fleuve, que le roi souverain se hâte de constituer en Etat indépendant, par arrêté du 30 avril de la même année. C'est ce territoire, 80 fois étendu comme la Belgique et peuplé de 20 millions de Nègres, que Léopold II, après l'avoir habilement organisé, légua généreusement à son pays par son testament du 2 août 1889. - Il y eut à la réalisation immédiate de ce désir royal des obstacles de tous genres, des hésitations, des délais, pendant lesquels Léopold II continua son administration personnelle au profit de la chose publique. Enfin, pour parer à certains dangers venus du dehors et pour répondre au désir du pays, le roi et le gouvernement saisirent les Chambres belges, le 4 décembre 1907, d'un projet de traité par lequel Léopold II cédait à la Belgique la souveraineté des territoires composant l'Etat indépendant du Congo.

Nous n'avons pas à donner ici plus de détails sur les débats qui eurent lieu dans la presse et au parlement. Disons qu'après plusieurs mois de délibération, pendant lesquels l'opinion publique se familiarisa avec l'idée de l'annexion, la chambre des Représentants, dans sa séance mémorable du 20 août, vota l'annexion à la majorité de deux tiers des voix.

Le sénat, par une majorité plus considérable encore, et le pays tout entier ratifièrent le vote de la chambre. L'épiscopat prescrivit dans toutes les églises le chant du *Te Deum*, en actions de grâces, et remercia le roi d'avoir donné au peuple belge la noble mission d'élever chrétiennement tout un peuple de frères jusque-là déshérités.

Tenons-nous-en là. Avec ses 2.400.000 km² et ses 20 millions d'habitants, notre possession congolaise nous donne le 5° rang parmi les puissances coloniales. Nous voilà bien devenus, suivant une expression moderne, la «plus grande Belgique», rêvée par nos vrais patriotes, maintenant heureux de la gloire de notre pays, comme les Anglais sont fiers de leur «plus grande Bretagne» et nos voisins du sud de leur « plus grande France. »

Parmi les 9 provinces de la Belgique, trois comptent chacune plus d'un million d'habitants, tandis que trois autres en ont moins de 370.000. Le Brabant, en ayant près d'un million et demi et s'accroissant très rapidement, il serait question de le scinder, en soustrayant la capitale et ses faubourgs, pour former une province de Bruxelles, qui serait ainsi la 10° province. Le reste du Brabant reprendrait sa capitale historique, Louvain, et comprendrait trois arrondissements; Louvain, Hal et Nivelles. Cette modification administrative a de grandes raisons de se faire, et la constitution belge a prévu le cas.

(A suivre.)

FR. ALEXIS-M. G.

Bibliographie

— JÉSUS-CHRIST, SA VIE, SON TEMPS, Leçons d'Ecriture Sainte, par le P. Hyppolyte Leroy, S. J. Deuxième série: VIE SOUFFRANTE ET VIE GLORIEUSE. Année 1908. 1 vol. in-18 jésus (352 pages), 3 fr.; franco, 3 fr. 25. — Librairie Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6°).

Ce volume est le quatorzième de l'ouvrage: il conduit le lecteur jusqu'au grand discours par lequel Jésus termina la dernière Cène, la veille de sa Passion. Quatre volumes suffiront à l'achèvement de cette nouvelle Vie de Notre-Seigneur. On peut donc dès maintenant juger le travail dans son ensemble. A cet effet il nous suffira de citer les appréciations de quelques-unes des revues les plus compétentes: « Les conférences du P. Leroy sont sans contredit d'un des essais les plus

heureux, les plus complets, les plus lumineux qui puissent se rêver; le plus riche de vérité dogmatique, de couleur locale et d'applications au temps présent (1). » « Nous ne savons pas de lecture plus suave ni plus attachante (2). » « C'est une étude sagace, pénétrante, approfondie du texte sacré (3). » « Ces pages ont le fini de belles études... Il est difficile de répandre, en moins de chapitres, une plus large lumière sur tant de points de la doctrine chrétienne (4). » « Le style d'une grande pureté est souple et varié; la phrase, ample par endroits, est d'une belle allure. Il y a ici et là de beaux mouvements d'éloquence (5.)» "Tout en instruisant, ces pages intéressent, captivent, émeuvent (6). » « Ces volumes se lisent avec agrément ; les idées les plus élevées et les questions d'exégèse y sont exposées dans un langage sobre, précis, classique, d'une élégance exquise (7).» « Ces leçons mériteraient d'être traduites dans notre langue et de servir de modèle auxi orateurs qui se livrent à ce genre de prédication (8). » « Commentaire merveilleux d'érudition, de piété et d'éloquence (9). »

Bien peu d'ouvrages ont été loués avec une telle unanimité. Le R. P. Leroy a cependant reçu une récompense plus précieuse encore de son beau travail par la haute approbation de Sa Sainteté Pie X, consignée dans un Bref très élogieux que l'on trouvera en tête de ce dernier volume, année 1908. Nous n'hésitons pas à dire qu'abstraction faite des travaux des spécialistes, aucun commentaire des Évangiles, aucune Vie de Notre-Seigneur n'égale celle que nous devons maintenant à l'intelligence et au cœur, à la science et à la piété du R. P. Leroy.

J. B.

Un petit volume contenant plusieurs Index scriptuaires et une table analytique des matières traitées dans les douze premiers volumes (années 1894-1906) rend les recherches promptes et faciles.

- Le Sens Catholique, Conférences données à l'Institut

Ami du Clergé. — (2) Revue augustinienne. — (3) Bulletin critique. —
 Études franciscaines. — (5) Études. — (6) Nouvelle Revue théologique. —

⁽⁷⁾ Polybiblion. — (8) Civiltà Cattolica. — (9) Bulletin de la Ligue de la Communion hebdomadaire.

catholique de Paris, par H. Couget, chanoine honoraire de Paris. I vol in-16 de 128 p. (Collection Science et Religion, Nos 518-519). Prix: I fr. 20. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI*). En vente chez tous les libraires.

Le devoir actuel des Catholiques, tel a été l'objet des Conférences que M. l'abbé Couget fut amené à donner à l'Institut catholique de Paris pendant le Carême de 1908 et dont la réunion forme le présent volume.

Il ne s'agit pas des devoirs ordinaires, qui obligent en tout temps les chrétiens, mais des devoirs particuliers, nécessités par les circonstances actuelles: l'époque où nous vivons, le pays qui est le nôtre, en un mot ce milieu bien déterminé que constitue la France au début du xx° siècle.

Ce devoir, il faut savoir le comprendre; il faut savoir l'accepter; il faut avoir assez de générosité et de désintéressement pour ne pas hésiter devant les sacrifices souvent pénibles qu'il impose.

M. Couget résume en une formule fort heureuse l'ensemble de ces devoirs particuliers. Il nous faut, dit-il, « garder intact le Sens catholique ». Cette formule s'éclaire au cours des chapitres où l'auteur étudie successivement la Pensée catholique, la Conscience catholique, l'Autorsété dans l'Eglise, les Libertés du catholique, les Conditions de l'Apostolat.

Il n'est pas douteux que ces pages fortement pensées ne fassent réfléchir sur les graves problèmes qui y sont posés. Puissent-elles contribuer à fortifier parmi nous l'esprit de docilité et d'attachement à l'Eglise.

— Histoire du Catholicisme en Angleterre, par G. Planque. 1 vol. in-16 de 128 pages. (Collection Science et Religion, Nos 520-521). Prix: 1 fr. 20. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°). En vente chez tous les libraires.

L'auteur ne prétend pas à refaire cette histoire de la Renaissance catholique en Angleterre, que d'éminents écrivains ont si brillamment exposée au cours de ces dernières années. Son ambition est d'y mettre une sorte de prologue. Si le catholicisme au XIX° siècle, dans les pays anglo-saxons, a fait récemment l'objet de plusieurs ouvrages remarquables, il n'en est pas de même, en effet, des périodes antérieures. M. Planque nous offre un résumé très complet et très consciencieux de l'histoire

religieuse anglaise depuis les Origines jusqu'à la Réforme, puis de la Réforme au vote de l'émancipation en 1829. Faire connaître les souffrances anglaises depuis le règne de Henry VIII, faire connaître les gloires de l'ancienne Eglise d'Angleterre, afin que par contraste d'une part, par analogie de l'autre, nous sentions mieux et comprenions mieux la situation présente, telle a été toute son ambition. Au lendemain de ce Congrès eucharistique, qui nous a révélé la vie profonde de l'Angleterre catholique, ce li re vient véritablement à son heure. Ajoutons que, par une heureuse coïncidence, il paraît au moment où M. Thureau-Dangin, mettant à la portée du grand public les résultats de ses grands travaux d'érudition, publie un nouveau volume sur le Le Catholicisme en Angleterre au XIXe siècle. Aux nombreux lecteurs que ne peut manquer de trouver le bel ouvrage de l'illustre académicien, nous sommes heureux de recommander, à titre d'introduction, l'excellent volume de M. Planque.

— Dans la présente station quadragésimale, à Notre-Dame de Paris, M. le chanoine Janvier, poursuivant sa magistrale exposition de la morale catholique, traite de la loi et étudie successivement: La notion de la loi; — la loi éternelle; — la loi naturelle; — la loi humaine; — la loi juive; — la loi chrétienne.

Les sujets abordés pendant la retraite pascale seront: Lundi-Saint: la vertu ; bienfaisante de la Loi. — Mardi-Saint: la force répressive de la loi. — Mercredi-Saint: Devoirs de la conscience vis-à-vis de la loi. — Jeudi-Saint: Droits de la conscience vis-à-vis de la loi. — Vendredi-Saint: La violation de la loi dans la Passion de Jésus-Christ. — Dimanche de Pâques: Allocution à la communion générale des hommes: L'accomplissement de la loi dans le sacrifice eucharistique.

Comme les années précédentes, les Conférences et la Retraite pascale sont publiées en fascicules (qui paraissent le lundi ou mardi suivant le dimanche où elles ont été prononcées) par les soins de la Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, à Paris, au prix de 2 fr. 25 pour l'Etranger. On souscrit dans toutes les libraires catholiques.